



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 27 juin 2019

Vacances écoresponsables : les conseils malins de l'ADEME Centre-Val de Loire

Avec plus de 8 millions de nuitées enregistrées en 2018, un chiffre d'affaires dépassant les 3 milliards d'euros et environ 33 000 emplois (source Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire), le tourisme constitue un secteur économique majeur de la région Centre-Val de Loire. Pour maîtriser et réduire l'impact environnemental de cette activité stratégique, l'ADEME Centre-Val de Loire rappelle quelques conseils et astuces applicables à toutes et tous, petits et grands, visiteurs étrangers et touristes de proximité.

Choisissez un hébergement écolabellisé

En Centre-Val de Loire, 11 établissements (hôtels et campings) sont certifiés « *Ecolabel européen service d'hébergement touristique* ». Choisir un hébergement écolabellisé, c'est préférer une infrastructure présentant un moindre impact environnemental, privilégiant des fournisseurs locaux et garantissant un confort maximal.

⇒ <https://procontact.afnor.org/recherche?contenu=1332>

Respectez les lieux fragiles

Les sites naturels touristiques sont souvent fragiles et doivent être protégés. Une fréquentation massive peut abîmer la flore et déranger la faune. Respectez les !

Privilégiez les transports en commun, le vélo et la marche

Les vacances, c'est l'occasion de circuler autrement qu'en voiture et d'utiliser les transports en commun, le vélo ou de marcher. Vous ferez ainsi des économies tout en profitant des infrastructures et des offres à petits prix pour limiter le recours à la voiture : voies vertes, cyclables ou piétonnes, réseaux de bus, navettes... Vous contribuerez aussi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en préservant votre santé.

⇒ Pour choisir le meilleur mode de déplacement, utilisez l'éco-comparateur de trajet de l'ADEME !

<http://quizz.ademe.fr/eco-deplacements/comparateur/>

⇒ www.jymalin.fr

Consommez des produits locaux

Les produits importés consomment du carburant pour leur transport, émettent des gaz à effet de serre et contribuent au changement climatique. Consommer local soutient l'économie d'un territoire tout en découvrant de nouveaux produits ou de nouvelles saveurs. Les vacances, c'est aussi l'occasion de consommer responsable !

Optez pour des sports doux avec la nature

Certaines activités pratiquées dans la nature (vélos tout-terrain, canyoning, escalade, canoë-kayak) peuvent avoir des impacts significatifs sur l'environnement. C'est pourquoi, il est primordial de respecter les consignes énoncées par les professionnels et/ou les collectivités.

N'oubliez pas les bonnes pratiques au quotidien

Pendant les vacances, nous avons parfois tendance à oublier les bonnes pratiques. Voici quelques gestes simples à conserver, ou à adopter :

- récupérez tous vos déchets ! Y compris les mégots de cigarettes ou les chewing-gums !
- évitez de laisser traîner des emballages vides (paquets de gâteaux, sachets...) et des sacs plastiques qui pourraient s'envoler et être entraînés vers la mer. Ce sont des dangers mortels pour la faune qui les confond avec de la nourriture ;
- évitez les produits à usage unique : vous ferez des économies et réduirez vos déchets ;
- utilisez des piles rechargeables ;
- à l'hôtel, ne changez pas de serviette tous les jours. De nombreux hôteliers vous proposent de les mettre par terre ou dans la baignoire pour indiquer que vous souhaitez les changer ;
- ne prenez pas de douches trop longues ;
- n'utilisez pas de grandes quantités de savon, shampoing, etc. Ils sont parfois difficiles à éliminer par les systèmes d'épuration ;
- utilisez au maximum des produits écolabellisés, plus facilement biodégradables et plus respectueux de l'environnement.

Spécial Presse

Consultez notre dossier « *Les vacances éco-responsable, c'est parti !* » :

<http://presse.ademe.fr/2018/06/vacances-ecoresponsables-cest-parti.html>

Visitez le site consacré aux écolabels : <http://www.ecolabels.fr/fr/>

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.centre.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Centre-Val de Loire
Horizon Public Conseils

Maud BERAUD – Tél. : 02 38 24 00 00 – maud.beraud@ademe.fr
Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org